

Vous versez la taxe d'apprentissage (TA) à un OCTA (organisme collecteur de la TA).
Pour la part « QUOTA » et « HORS QUOTA » : vous pouvez orienter le reversement vers les établissements de votre choix.
SI VOUS VOULEZ SOUTENIR LE DIPLÔME LICENCE PROFESSIONNELLE « Agriculture Biologique : Conseil et Développement »,
vous pouvez répartir votre taxe selon le schéma ci-dessous :

Part QUOTA APPRENTISSAGE
= 26% de la TA

Part obligatoire
: coût de la formation au CFA d'accueil de votre apprenti

Quota libre pour le CFA

1 Signaler à votre OCTA :
« Je verse ma taxe d'apprentissage au titre du **QUOTA APPRENTISSAGE** au CFA « *nom établissement* » [cf liste ci dessous](#).
Formations de niveau 3, 4 et 5 dans les domaines de *l'agriculture,....* N° UAI XXXXXXXXX du CFA ciblé » [cf liste ci dessous](#)

Part HORS QUOTA
= 23% de la TA

Hors Quota catégorie A
Formations du CAP au Bac+2 (niveaux 5, 4 et 3)

2 Signaler à votre OCTA :
« Je verse ma taxe d'apprentissage au titre du **HORS QUOTA Catégorie A** en finançant « *le Lycée ou MFR, nom établissement* ». [cf liste ci-dessous](#). Formations de niveau 3, 4 dans les domaines de *l'agriculture.... Notamment agric. Biologique* N° UAI XXXXXXXXX de *l'établissement ciblé* » [cf liste ci dessous](#)

Hors Quota catégorie B
Établissement d'enseignement supérieur pour formations du Bac +3 au bac +5 (niveau 2 et 1)

3 Signaler à votre OCTA :
« Je verse ma taxe d'apprentissage au titre du **HORS QUOTA Catégorie B** en finançant « **VetAgro-Sup pour la Formation Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)** », Pour cette formation de niveau 2, N° UAI 0690193K »

Part REGIONALE
= 51% de la TA

Conseil Régional

PART OBLIGATOIRE et PART QUOTA

1 N° UAI des CFA du réseau de la
Licence pro ABCD :

CFA du Gard :
N°0301435X

CFA Régional des MFR de Rhône-
Alpes (69): N° 0692436Y

CFA Régional PAPPACA :
N° 0840607D

CFAU Alsace : N°

CFA St Aubin du Cormier (35) :
N° 0352193U

CFAA de L'Aveyron : N°

CFAA du François (97) : N°

CFA de Brioude-bonnefont (43) :
N°0430918P

PART HORS QUOTA – catégorie A

2 N° UAI des lycées agricole, CFPPA
et MFR du réseau de la Licence pro
ABCD :

LEGTA Marie Durand du Gard (30) :
N°0300139N

MFR de Anneyron (26):
N° 0261097B

EPL Louis Giraud du Vaucluse (84) :
N° 0841137^E

EPL du Bas-Rhin ou CFPPA du Bas-Rhin
(Obernai): N° 0671685T

EPL Théodore Monod ou CFPPA Rennes-Le
Rheu (35) : N°

EPL La Cazotte ou CFPPA de St Affrique (12) :
N°

Inéopole Formation : N°

EPL de Croix Rivail (97) :

EPL de Brioude Bonnefont (43):
N°0430112N

EPL Edgard Pisani de Tulle-Naves (19) :

PART HORS QUOTA – catégorie B

3 N° UAI pour Licence pro ABCD :

VetAgro-Sup

*« pour la Formation Licence
professionnelle Agriculture
Biologique Conseil et
Développement (ABCD) »*

N° UAI 0690193K